

N°9



LES FEMMES
DANS LA VIE
POLITIQUE

ELECTIONS COMMUNALES 2016
ELECTIONS CANTONALES 2017

SOMMAIRE

① INTRODUCTION	3
② CONSEILS COMMUNAUX	4
2.1. Candidat.e.s	4
2.2. Elu.e.s	6
2.3. Taux d'élection	10
2.4. Représentation des femmes dans les postes exécutifs	13
③ CONSEILS GÉNÉRAUX	15
④ GRAND CONSEIL	16
Députation	
4.1. Candidat.e.s	16
4.2. Elu.e.s	18
4.3. Taux d'élection	20
Suppléance	
4.4. Candidat.e.s	21
4.5. Elu.e.s	23
4.6. Taux d'élection	25
⑤ CONSEIL D'ETAT	26
5.1. Candidat.e.s	26
5.2. Elu.e-s	27
⑥ COMPARAISON NATIONALE & INTERNATIONALE	28
⑦ RECOMMANDATIONS	29
⑧ SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	30

① INTRODUCTION

« Plus d'élues reste un objectif majeur »

En mai dernier, *Bilan* titrait en parlant des femmes « Il faut sortir de la culture de la discrétion ». L'article relevait que les femmes restent toujours plus réticentes à se mettre en avant, à prendre la parole en public, à affirmer leur légitimité. Pourtant, après avoir côtoyé bon nombre de femmes durant les dernières campagnes électorales communale et cantonale, je peux attester que le Valais dispose de nombreuses femmes qui non seulement peuvent légitimement prétendre être élues mais aussi présentent objectivement des compétences indéniables. Souvent très bien formées et toujours prêtes à s'engager, elles ont été nombreuses à se mettre à disposition de leur parti pour ces élections.

Pourtant, scrutin après scrutin, leurs taux d'élection restent inférieurs à ceux de leurs collègues masculins. Alors que le nombre de femmes élues joue régulièrement au yoyo, montant par-ci, descendant par-là, la représentation féminine parmi les élu.e.s valaisan.ne.s reste dans les plus basses de Suisse. Plus de présidentes de communes mais moins de conseillères communales, plus de députées mais moins de suppléantes... Les dernières élections ont montré une fois encore que le chemin vers la parité politique n'est pas un long fleuve tranquille. Alors, à chaque analyse, la même question se pose que faut-il faire pour parvenir à l'égalité dans les faits demandée par les lois suisse et valaisanne, par la Constitution helvétique et même par la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée par notre pays ?

Premièrement, les femmes doivent s'imposer ! Sortir de la culture de discrétion est en effet nécessaire. Revendiquer un poste quitte à être en concurrence avec un collègue, affirmer clairement sa volonté de faire acte de candidature, oser mettre en avant ses compétences et expériences même si son parcours de vie diffère de ceux de la plupart des candidats. Deuxièmement, les partis doivent leur faire confiance, faire appel à elles, les préparer. Les structures des partis et les comités de campagne sont souvent des passages obligés. Il faut absolument y intégrer plus de femmes, même si cela implique parfois quelques petites adaptations organisationnelles, sachant que les femmes sont très souvent beaucoup plus impliquées dans la vie familiale que leurs collègues masculins. Ainsi intégrées et soutenues, elles gagneront tant en visibilité qu'en assurance. Ensuite, les citoyen.ne.s ne manqueront assurément pas de leur faire confiance.

Isabelle Darbellay Métrailler | Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

2 CONSEILS COMMUNAUX¹

Les élections de 2016 dans les 126 communes valaisannes marquent pour la deuxième fois, une diminution de la *proportion* de femmes élues aux conseils communaux. Elles ne représentent désormais plus que 19.6% alors qu'elles étaient 20.7% lors des élections de 2012. Cette régression est imputable aux deux régions linguistiques du canton, mais le Haut-Valais en assume une part plus élevée. A noter que dans les exécutifs communaux, il y a deux fois plus d'élues dans le Valais romand que dans le Haut-Valais (99 contre 50), alors que le nombre total de sièges n'est que de 30% supérieur. En raison de la tendance aux fusions de communes, le nombre de sièges dans les conseils, mais aussi le nombre de candidat.e.s est en diminution. En 2012 le canton comptait 9 communes de plus qu'en 2016 et 8 de moins qu'en 2008.

2.1 CANDIDAT.E.S

Candidatures par région et par sexe

					TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	825	77.4	241	22.6	1066
Haut-Valais	368	82.0	81	18.0	449
Valais romand	457	74.1	160	25.9	617

La *proportion* de candidates aux conseils communaux a augmenté par rapport aux élections de 2012, à la fois dans le Valais romand (24.9% à 25.9%) et dans le Haut-Valais (17.8% à 18%). Cependant le nombre total de candidates est en stagnation. Cela s'explique en partie par une diminution du *nombre* de candidats par rapport à 2012, particulièrement marquée dans le Haut-Valais. Sur 126 communes, aucune n'a comporté une majorité de candidatures féminines, ni même autant de candidatures féminines que masculines. D'autre part, dans 26 communes – dont 19 du Haut-Valais – les listes étaient 100% masculines, soit dans une commune sur cinq.

¹ Les chiffres relatifs aux élections communales de 2016, y compris les conseils généraux, sont présentés ici en l'état au 31 janvier 2017. D'éventuelles différences avec d'autres chiffres peuvent provenir du fait que certains sièges ont été repourvus plusieurs semaines après les élections d'octobre.

Evolution du nombre de candidat.e.s

	TOTAL				
		nombre	%	nombre	%
2016	1066	825	77.4%	241	22.6%
2012	1102	862	78.2%	240	21.8%
2008	1046	818	78.2%	228	21.8%
2004	1116	889	79.7%	227	20.3%
2000	1170	957	81.8%	213	18.2%
1984	1303	1216	93.3%	87	6.7%
1980	1396	1324	94.8%	72	5.2%

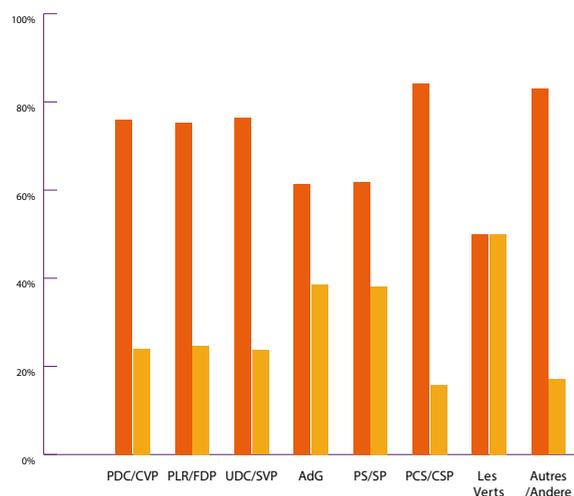
Candidatures par parti et par sexe

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
									
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	148	72.5	56	27.5	CVP	77	83.7	15	16.3
PLR	97	74.6	33	25.4	FDP	13	81.2	3	18.8
UDC	64	77.1	19	22.9	SVP	30	75.0	10	25.0
AdG	27	61.4	17	38.6					
PS	13	65.0	7	35.0	SP	13	59.1	9	40.9
PCS	3	75.0	1	25.0	CSP	77	84.6	14	15.4
Les Verts	4	50.0	4	50.0					
Autres²	101	81.5	23	18.5	Andere	158	84.0	30	16.0

² Les candidat.e.s compté.e.s dans «autres» ou «andere» viennent d'ententes communales ou sont des indépendant.e.s.



Proportion hommes/femmes des candidatures par parti



Les deux grands partis de droite (PLR et PDC du Bas) enregistrent une stagnation, voire une légère augmentation de la *proportion* de femmes candidates. Du côté de l'UDC du Haut-Valais, le nombre de candidates et leur *proportion* ont plus que doublé (de 11.8% à 25%) tandis que le nombre d'hommes sur les listes est resté le même. Par ailleurs les élections de 2016 n'ont pas fait défaut à la norme, les femmes sont plus présentes sur les listes des partis de gauche. Cette tendance est encore plus visible dans le Valais romand. Dans la majorité des cas le *nombre* de candidatures a diminué, et les femmes en ont bénéficié en termes de *proportion*. L'UDC du Valais romand, seul parti ayant significativement augmenté son *nombre* de candidatures, a vu le pourcentage de femmes augmenter de plus de 3 points (19.6 à 22.9) et le nombre de ses candidates a quasiment doublé.

2.2 ELU.E.S

Elu.e.s par région et par sexe

	Homme		Femme		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	610	80.4	149	19.6	759
Haut-Valais	279	84.8	50	15.2	329
Valais romand	331	77.0	99	23.0	430

2016 est la deuxième élection (avec 1980) où la *proportion* de femmes élues dans les conseils communaux a diminué par rapport à la législature précédente (20.7% à 19.6%). Quant au nombre d'élus, il a diminué significativement (167 à 149)³. C'est de nouveau dans le Haut-Valais que cette régression de la représentation féminine est la plus forte, à la fois en termes de *nombre* et de *proportion*. En effet la partie germanophone du canton est passée de 61 à 50 élues et de 17.3% à 15.2% de femmes, soit 4.4 points de moins que la moyenne du canton. Le Valais romand perd à peine 0.3 point de *pourcentage* sur le mandat 2012-2016.

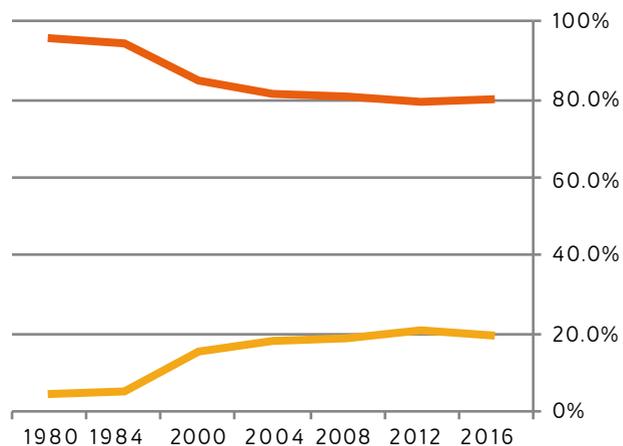
Evolution du nombre d'él.u.e.s par sexe

	TOTAL	Homme		Femme	
		nombre	%	nombre	%
2016	759	610	80.4%	149	19.6%
2012	807	640	79.3%	167	20.7%
2008	854	692	81.0%	162	19.0%
2004	899	735	81.8%	164	18.2%
2000	958	811	84.7%	147	15.3%
1984	1001	948	94.7%	53	5.3%
1980	1001	960	95.9%	41	4.1%

³ Ce phénomène est à mettre en relation avec la diminution du nombre de communes et de sièges, le nombre d'hommes élus a également diminué. Toutefois en pourcentage les femmes se retrouvent davantage perdantes que leurs homologues masculins (diminution de 10.8% pour les femmes contre seulement 4.7% pour les hommes).



Evolution de la proportion d'élue.e.s



En ce qui concerne le *nombre* d'élues communales, les résultats de 2016 nous ramènent au niveau des élections de 2000. Cela dit la *proportion* de femmes est tout de même clairement supérieure actuellement. Il y a en effet 16 ans plus tard le même *nombre* de femmes pour 200 sièges de moins. En revanche, depuis 2004, on assiste à une certaine stagnation au niveau de la proportion d'élues communales, autour des 20%.

Si l'on compare les chiffres par parti, on constate une tendance inverse entre le Haut-Valais et le Valais romand. Alors que la représentation féminine s'est améliorée dans les partis romands, elle s'est détériorée dans tous les principaux partis du Haut⁴. Chez le PDC du Valais romand, 21 des 23 sièges perdus l'ont été par des hommes, ce qui a permis d'augmenter de 2 points la *proportion* de femmes⁵. L'UDC du Valais romand est quant à elle dans le cas contraire puisque 7 des 8 sièges qu'elle a gagnés ont été obtenus par des hommes. Dans le Haut-Valais c'est plutôt cette dernière tendance qui s'observe⁶. Ce sont le SVP et le CSP qui ont connu la régression la plus significative de la *proportion* d'élues, alors même que le *nombre* de candidates est resté stable.

⁴ Hormis au FDP où il n'y avait déjà aucune femme lors du mandat 2012-2016.

⁵ Dans le Valais romand le PLR est dans une situation relativement similaire à celle du PDC, le PS et les Verts ont également connu une amélioration assez nette. Seule l'UDC a connu une légère régression. La diminution de la représentation féminine dans la région est ainsi largement due aux «autres» partis qui ont encore un poids important.

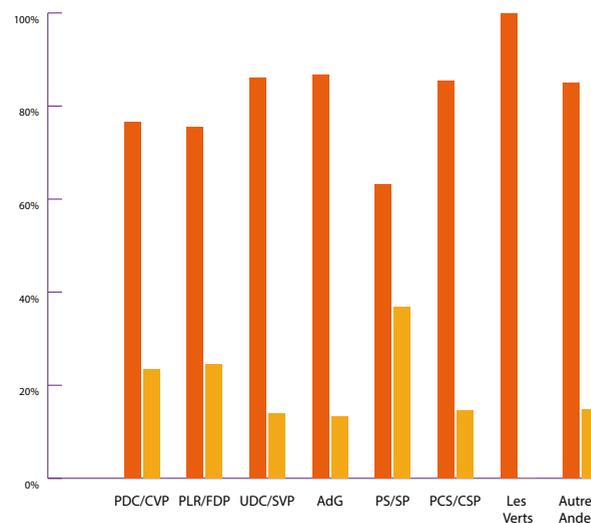
⁶ Le CVP, le SVP et le CSP ont obtenu des sièges supplémentaires qui ont été dans la quasi-totalité des cas attribués à des hommes.

Elu.e.s par parti et par sexe

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
	Homme		Femme		Homme		Femme		
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	129	74.1	45	25.9	CVP	64	82.1	14	17.9
PLR	84	74.3	29	25.7	FDP	5	100.0	0	0.0
UDC	17	85.0	3	15.0	SVP	14	87.5	2	12.5
AdG	13	86.7	2	13.3					
PS	8	57.1	6	42.9	SP	4	80.0	1	20.0
PCS	3	75.0	1	25.0	CSP	62	86.1	10	13.9
Les Verts	1	100.0	0	0.0					
Autres	76	85.4	13	14.6	Andere	130	85.0	23	15.0



Proportion hommes/femmes des élu.e.s par parti



2.3 TAUX D'ÉLECTION

Le taux d'élection des femmes est un outil pertinent pour connaître leurs chances d'élection ou pour déterminer la qualité de leur élection. Il s'agit d'un rapport entre la *proportion* d'élu.e.s et la *proportion* de candidat.e.s qu'on traduit ensuite en *pourcentage*⁷. Si le résultat des femmes est supérieur à 100, cela indiquerait que le *pourcentage* d'élues est élevé par rapport au *pourcentage* de candidates, que l'élection des femmes est en moyenne supérieure à celle des hommes et qu'au départ une femme candidate avait une plus grande probabilité d'être élue qu'un homme. Et vice-versa. Cependant ce chiffre est purement relatif, il ne donne aucune indication sur le *nombre* d'hommes ou de femmes élu.e.s. Ainsi il est tout à fait possible que le taux d'élection des femmes soit significativement supérieur à celui des hommes mais que le *nombre* d'élues soit beaucoup plus faible. Il comporte également un autre biais. Plus la différence de *pourcentage* entre les deux variables, ici hommes et femmes, est élevée, plus le taux d'élection de la variable avec le *pourcentage* le plus faible s'éloigne rapidement de 100. Par conséquent dans un cas de figure où les *proportions* seraient de l'ordre de 90% et 10%, on pourrait être tenté de surévaluer le taux d'élection ou au contraire de le sous-évaluer. L'interprétation du taux d'élection doit donc se faire avec prudence.

Taux d'élection par région et par sexe

						
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
TOTAL	77.4	80.4	103.9%	22.6	19.6	86.7%
Haut-Valais	82	84.8	103.4%	18	15.2	84.4%
Valais romand	74.1	77	103.9%	25.9	23	88.8%

⁷ Pour l'obtenir on divise le pourcentage d'élu.e.s par le pourcentage de candidat.e.s, que l'on multiplie par 100. NB: on peut le calculer de manière analogue pour d'autres variables, par exemple jeunes/vieux, gauche/droite, catégories de métiers etc.

Taux d'élection par parti et par sexe

VALAIS ROMAND						
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
PDC	72.5	74.1	102.2%	27.5	25.9	94.2%
PLR	74.6	74.3	99.6%	25.4	25.7	101.2%
UDC	77.1	85	110.2%	22.9	15	65.5%
AdG	61.4	86.7	141.2%	38.6	13.3	34.5%
PS	65	57.1	87.8%	35	42.9	122.6%
PCS	75	75	100.0%	25	25	100.0%
Les Verts	50	100	200.0%	50	0	0.0%
Autres	81.5	85.4	104.8%	18.5	14.6	78.9%

HAUT-VALAIS						
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
CVP	83.7	82.1	98.1%	16.3	17.9	109.8%
FDP	81.2	100	123.0%	18.8	0	0.0%
SVP	75	87.5	116.7%	25	12.5	50.0%
SP	59.1	80	135.4%	40.9	20	48.9%
CSP	84.6	86.1	101.8%	15.4	13.9	90.3%
Andere	84	85	101.2%	16	15	93.8%

Les élections communales de 2016 ont vu la *proportion* de candidates augmenter mais la *proportion* d'élues diminuer. Par définition cela implique une baisse du taux d'élection des femmes. Sur l'ensemble du canton, il a effectivement diminué d'un peu moins de 10 points, passant de 95% en 2012 à 86.7% actuellement. Quant à celui des hommes, il est en légère augmentation (101.4% à 103.9%). Le taux d'élection des femmes est en régression dans les deux régions, avec tout de même un recul sensiblement plus élevé dans le Haut-Valais (97.1% à 84.4%) que dans la partie francophone (93.6% à 88.8%).

Proportion de candidat.e.s élu.e.s par région, par parti et par sexe⁸

						
	candidats	élus	taux d'élection	candidates	élues	taux d'élection
TOTAL	825	610	73.9%	241	149	61.8%
Haut-Valais	368	279	75.8%	81	50	61.7%
Valais romand	457	331	72.4%	160	99	61.9%

VALAIS ROMAND						
	candidats	élus	taux d'élection	candidates	élues	taux d'élection
UDC	64	17	26.6%	19	3	15.8%
AdG	27	13	48.1%	17	2	11.8%
PS	13	8	61.5%	7	6	85.7%
PCS	3	3	100.0%	1	1	100.0%
Les Verts	4	1	25.0%	4	0	0.0%
Autres	101	76	75.2%	23	13	56.5%

HAUT-VALAIS						
	candidats	élus	taux d'élection	candidates	élues	taux d'élection
SVP	30	14	46.7%	10	2	20.0%
SP	13	4	30.8%	9	1	11.1%
CSP	77	62	80.5%	14	10	71.4%
Andere	158	130	82.3%	30	23	76.7%

⁸ Ce calcul est analogue à celui du taux d'élection, mais au lieu de prendre en compte la *proportion* de candidat.e.s et d'él.u.e.s, on prend leur *nombre*. Nous pourrions aussi appeler cela le «taux de réussite».

2.4 REPRÉSENTATION FÉMININE DANS LES POSTES EXÉCUTIFS

Communes avec une femme à la présidence

VALAIS ROMAND (63 communes)			HAUT-VALAIS (63 communes)		
Évolène Grimisuat Hérémence Martigny Martigny-Combe Massongex Vérossaz			Binn Ernen Ferden Inden Zermatt		
TOTAL	7	11.1%	TOTAL	5	7.9%

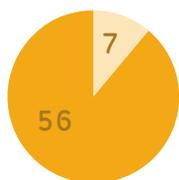
Communes avec une femme à la vice-présidence

VALAIS ROMAND (63 communes)			HAUT-VALAIS (63 communes)		
Ardon Ayent Charrat Conthey Crans-Montana Evionnaz Icogne Martigny-Combe Sembrancher St-Martin	Trient Troistorrents Venthône Vernayaz Vionnaz Vouvry		Albinen Grensiols Saas-Fee Steg-Hohstenn Törbel		
TOTAL	16	25.4%	TOTAL	5	7.9%

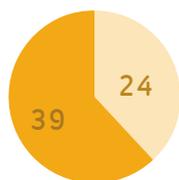
Malgré la diminution du *nombre* de communes, le Valais compte désormais deux présidentes et une vice-présidente de plus que lors de la législature 2012-2016. En outre il y a maintenant 2 communes de moins qui n'ont aucune femme représentée à l'exécutif (31 contre 33). Mais en termes relatifs, une commune sur 4 n'a toujours pas de femmes dans son organe exécutif.

Communes sans femme à l'exécutif

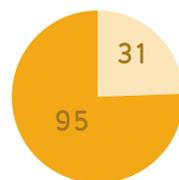
VALAIS ROMAND (63 communes)	HAUT-VALAIS (63 communes)	
Bourg-St-Pierre Bovernier Finhaut Monthey Saxon St-Léonard Vollèges	Bister Bitsch Blatten Bürchen Eischoll Embd Ergisch Goms Guttet-Feschel Kippel Naters Niedergesteln Obergoms	Randa Ried-Brig Saas-Almagell Saas-Grund Simplon Täsch Termen Turtmann- Unterems Visperterminen Wiler Zwischbergen
TOTAL	7	11.1%
TOTAL	24	38.1%



Communes du Valais romand



Communes du Haut-Valais



Ensemble des communes valaisannes

■ Exécutif avec femme(s)
■ Exécutif sans femme

Dans le Haut-Valais, la situation s'est péjorée avec 3 vice-présidentes de moins, une commune supplémentaire sans femme à l'exécutif et un nombre de présidentes bloqué à 5. Dans le Valais romand, Monthey est la seule ville sans femme à l'exécutif, malgré la présence de six femmes sur les listes. A souligner : l'arrivée historique d'une femme à la tête d'une ville du Valais romand avec l'élection d'Anne-Laure Couchepin Vouilloz à la présidence de Martigny; ainsi que l'exception de Martigny-Combe, dont la présidence et la vice-présidence sont désormais occupées par des femmes.

3 CONSEILS GÉNÉRAUX

En 2016 des progrès ont été réalisés au sein des conseils généraux; c'est là que la condition politique des femmes est la plus satisfaisante, que ce soit en termes de chiffres (168 femmes élues représentant 33.9% des sièges) ou d'amélioration (4 points gagnés en 4 ans). Une seule commune sur les onze disposant d'un conseil général a connu une légère diminution du nombre d'élues, et donc par là même de leur proportion⁹. Sierre, Conthey, Fully et Collombey ont connu une augmentation substantielle du nombre d'élues¹⁰.

Elu.e.s aux conseils généraux et évolution de la proportion de femmes

	2000	2004	2008	2012	2016			TOTAL
	%	%	%	%			%	
Sierre	28.8	28.3	23.3	23.3	38	22	36.7	60
Ayent	24.4	20	36.7	40	19	11	36.7	30
Sion	28.8	35	30	28.3	42	18	30.0	60
Conthey	21.7	26.6	24.4	28.8	19	11	36.7	30
Vétroz	21.4	36.7	40	36.7	19	11	36.7	30
Fully	24.4	17.7	22.2	22.2	32	13	28.9	45
Martigny	35	35	33.3	35	39	21	35.0	60
Bagnes	18.3	22.2	24.4	20	35	10	22.2	45
St-Maurice	29.5	30	43.3	46.7	16	14	46.7	30
Monthey	22.6	43.3	23.3	36.7	38	22	36.7	60
Collombey	-	-	-	20	30	15	33.3	45
TOTAL					327	168	33.9	495

⁹ Il s'agit d'Ayent, dont le conseil général est composé d'une femme de moins qu'il y a 4 ans. A noter aussi que Conthey est la seule commune dont le nombre de conseillers généraux a été modifié par rapport à la précédente législature, passant de 45 à 30.

¹⁰ Sierre a gagné 8 femmes, Conthey 2, Fully 3 et finalement Collombey 6. Cette dernière commune a déjà atteint un tiers d'élues alors que le conseil général n'existe que depuis 2012.

4 GRAND CONSEIL

4.1 DÉPUTATION - CANDIDAT.E.S

Candidatures à la députation par région et par sexe

	♂		♀		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	203	72.8	76	27.2	279
Haut-Valais	71	81.6	16	18.4	87
Valais romand	132	68.7	60	31.3	192

A la fois la *proportion* et le *nombre* de candidates à la députation ont assez nettement augmenté par rapport à 2013 dans l'ensemble du canton. Dans le Valais romand le *nombre* de candidates a presque doublé (34 à 60). C'est la première fois que la *proportion* de candidates à la députation est aussi élevée. De même l'augmentation, relative et absolue, a atteint des records (de 18% à 27.2%, soit une amélioration de 50%). Le *nombre* de candidatures féminines a significativement augmenté (45 à 76); alors que le *nombre* de candidats masculins est en stagnation (205 à 203).

Evolution des candidatures à la députation

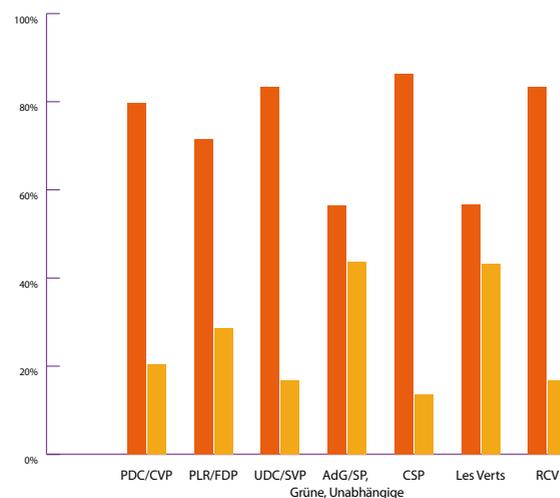
	♂		♀	
	nombre	%	nombre	%
2017	203	72.8%	76	27.2%
2013	205	82.0%	45	18.0%
2009	166	75.5%	54	24.5%
2005	161	78.5%	44	21.5%
2001	181	83.4%	36	16.6%
1997	163	85.3%	28	14.7%
1993	172	89.6%	20	10.4%
1989	171	89.5%	20	10.5%
1985	180	93.7%	12	6.3%

Candidatures à la députation par parti et par sexe

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
	♂		♀		♂		♀		
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	30	71.4	12	28.6	CVP	21	95.5	1	4.5
PLR	26	70.3	11	29.7	FDP	4	80.0	1	20.0
UDC	34	82.9	7	17.1	SVP	16	84.2	3	15.8
AdG	20	55.6	16	44.4	CSP	19	86.4	3	13.6
Les Verts	17	56.7	13	43.3	SP, Grüne, Unabhängige	11	57.9	8	42.1
RCV ¹¹	5	83.3	1	16.7					



Proportion hommes/femmes des candidatures par parti



Le *nombre* ainsi que la *proportion* de candidates ont augmenté dans la quasi-totalité des partis¹². Dans le Valais romand plusieurs partis ont réalisé des progrès, notamment le PDC, l'Alliance de gauche et les Verts. Les Verts sont sortis de l'Alliance de gauche et ont constitué un parti à part entière, avec 13 candidates, atteignant presque l'égalité en termes de *proportion*. Il s'agit là d'une des principales explications de l'augmentation des candidatures féminines à la députation.

¹¹ Rassemblement citoyen Valais

¹² Les partis qui font exception sont le CVP et le FDP du Haut-Valais.

4.2 DÉPUTATION - ÉLU.E.S

Elu.e.s à la députation par région et par sexe

	Homme		Femme		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	105	80.8	25	19.2	130
Haut-Valais	32	94.1	2	5.9	34
Valais romand	73	76.0	23	24.0	96

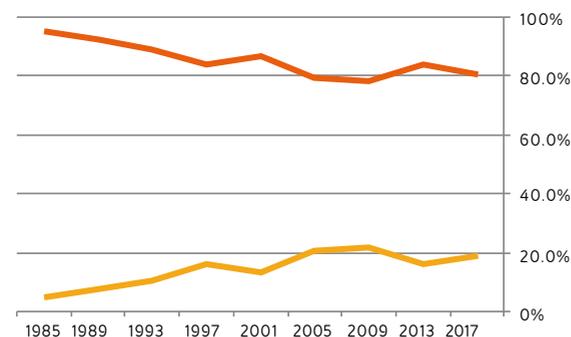
Le Valais romand a connu une augmentation non négligeable de la *proportion* d'élus, passant de 17.4% à 24%, ce qui signifie qu'environ un.e député.e sur 4 est une femme. En revanche le Haut-Valais n'a plus que 2 femmes députées, soit une *proportion* de 5.9%, l'équivalent du taux de 1980. Malgré une certaine amélioration dans l'ensemble du canton (16.2% à 19.2%), on ne peut pas considérer la représentation féminine à la députation comme satisfaisante. En effet, en 2013 les résultats avaient été particulièrement mauvais et les chiffres actuels se situent en dessous de ceux de 2009 et même de 2005. Il convient donc de relativiser la progression obtenue en 2017. Concernant la représentation féminine par parti, les partis du Valais romand ont réalisé des progrès tandis que les partis du Haut-Valais sont en stagnation ou en recul¹³.

Evolution des élu.e.s à la députation

	Homme		Femme	
	nombre	%	nombre	%
2017	105	80.8%	25	19.2%
2013	109	83.8%	21	16.2%
2009	102	78.5%	28	21.5%
2005	103	79.2%	27	20.8%
2001	113	86.9%	17	13.1%
1997	109	83.8%	21	16.2%
1993	116	89.2%	14	10.8%
1989	120	92.3%	10	7.7%
1985	124	95.4%	6	4.6%

¹³ Le seul parti romand qui fait exception est l'UDC, qui ne compte aucune femme parmi ses 23 député.e.s. A noter la performance du PDC romand qui double sa proportion de femmes. Le seul parti du canton qui atteint un tiers d'élus est l'Alliance de gauche.

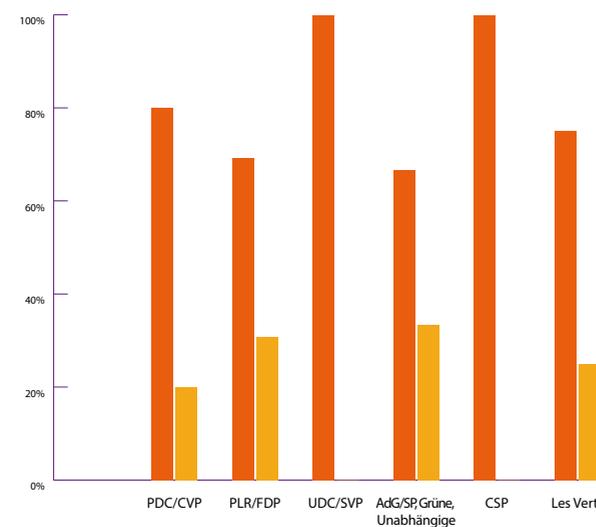
Evolution de la proportion des élu.e.s



Elections à la députation par parti et par sexe

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
	Homme		Femme		Homme		Femme		
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	24	75.0	8	25.0	CVP	12	92.3	1	7.7
PLR	18	69.2	8	30.8	FDP				
UDC	16	100.0	0	0.0	SVP	7	100	0	0.0
AdG	9	64.3	5	35.7	CSP	10	100	0	0.0
Les Verts	6	75.0	2	25.0	SP, Grüne, Unabhängige	3	75.0	1	25.0

Proportion hommes / femmes des élu.e.s par parti



4.3 DÉPUTATION - TAUX D'ÉLECTION

Taux d'élection par région et par sexe

	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
TOTAL	72.8	80.8	111.0%	27.2	19.2	70.6%
Haut-Valais	81.6	94.1	115.3%	18.4	5.9	32.1%
Valais romand	68.7	76	110.6%	31.3	24	76.7%

Le taux d'élection féminin a passablement baissé (90% à 70.6%) malgré l'augmentation de 3 points de la *proportion* de femmes élues. Cela s'explique par le fait que l'augmentation de la *proportion* de candidates a été supérieure à celle des élues. Ainsi le calcul du taux d'élection fait qu'une situation nettement améliorée peut mener à une diminution de ce dernier, et vice-versa¹⁴. L'autre cause de ce taux d'élection plus faible se situe au niveau des élues du Haut-Valais. Lorsque seulement 2 femmes sont élues, représentant à peine 6% des parlementaires alors qu'il n'y avait pas loin de 20% de candidates, le taux d'élection est nécessairement moindre. Au niveau des partis, le CVP réalise la plus belle progression, passant de 126.4% à 171.1%¹⁵. Toutefois il convient de la relativiser car il n'y avait qu'une seule candidate dans toute la région. Dans le Valais romand, les Verts, parti pourtant féminisé, obtient un taux d'élection des femmes de seulement 57.7%¹⁶ et seulement 25% d'élues.

Taux d'élection par parti et par sexe

VALAIS ROMAND	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
PDC	71.4	75	105.0%	28.6	25	87.4%
PLR	70.3	69.2	98.4%	29.7	30.8	103.7%
UDC	82.9	100	120.6%	17.1	0	0.0%
AdG	55.6	64.3	115.6%	44.4	35.7	80.4%
Les Verts	56.7	75	132.3%	43.3	25	57.7%

14 Cela montre un autre biais du taux d'élection. Il peut donner des informations utiles mais il ne faut en aucun cas le considérer seul comme un indicateur de qualité de l'élection des femmes

15 En l'espace de 8 ans le parti est passé de 34% à 171%, cela devrait inciter plus de femmes du CVP à se porter candidates.

16 A la suppléance, les Vertes ont obtenu un taux d'élection (75%) et une proportion d'élues (37.5%) sensiblement plus élevés, mais tout de même nettement inférieurs aux hommes (125% et 62.5%).

HAUT-VALAIS	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
SVP	84.2	100	118.8%	15.8	0	0.0%
CSP	86.4	100	115.7%	13.6	0	0.0%
SP, Grüne, Unabhängige	57.9	75	129.5%	42.1	25	59.4%

4.4 SUPPLÉANCE - CANDIDAT.E.S

Candidatures à la suppléance par région et par sexe

	Homme		Femme		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	181	71.8	71	28.2	252
Haut-Valais	58	74.4	20	25.6	78
Valais romand	123	70.7	51	29.3	174

La *proportion* des femmes candidates à la suppléance en 2017 a connu une légère baisse, passant de 31.6% à 28.2%. Cette fois c'est dans le Valais romand que l'on en trouve l'origine avec une diminution de 4.5 points. En réalité ce n'est pas dû à une diminution du *nombre* de candidates mais à une forte augmentation (près de 25%) du *nombre* d'hommes briguant la suppléance. Dans le Haut-Valais les chiffres sont relativement stables.

La tendance à une diminution ou une certaine stagnation de la *proportion* de candidates se traduit dans la plupart des partis. Le seul qui a réalisé un réel progrès est le SPO qui a doublé le nombre de ses candidates, parvenant à atteindre l'égalité sur les listes¹⁷. Les Verts romands - qui en 2017 bénéficiaient d'une liste propre au parti - ont également respecté une stricte égalité en proposant 12 hommes et 12 femmes¹⁸.

17 NB: en 2013 les socialistes haut-valaisans étaient comptabilisés comme un seul parti tandis que lors de ces élections ils étaient accompagnés sur les listes par des candidat.e.s vert.e.s et indépendant.e.s.

18 Une liste verte était proposée dans tous les districts à l'exception d'Entremont.

Evolution des candidatures à la suppléance

				
	nombre	%	nombre	%
2017	181	71.8	71	28.2
2013	145	68.4	67	31.6
2009	163	76.5	50	23.5
2005	138	77.1	41	22.9
2001	143	74.9	48	25.1

Candidatures à la suppléance par parti et par sexe

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
									
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	27	69.2	12	30.8	CVP	16	80.0	4	20.0
PLR	27	77.1	8	22.9	FDP	2	50.0	2	50.0
UDC	31	77.5	9	22.5	SVP	15	78.9	4	21.1
AdG	23	74.2	8	25.8	CSP	17	89.5	2	10.5
Les Verts	12	50.0	12	50.0	SP, Grüne, Unabhängige	8	50.0	8	50.0
RCV	3	60.0	2	40.0					

4.5 SUPPLÉANCE - ÉLU.E.S

Elu.e.s à la suppléance par région et par sexe

					TOTAL
	nombre	%	nombre	%	
TOTAL	96	73.8	34	26.2	130
Haut-Valais	25	73.5	9	26.5	34
Valais romand	71	74.0	25	26.0	96

La *proportion* d'élues à la suppléance a aussi considérablement baissé (de 33.1% à 26.2%), en lien avec les résultats du Valais romand. En effet les suppléantes francophones n'occupent plus que 26% des sièges contre un tiers lors du précédent mandat¹⁹. Dans l'absolu ce chiffre n'est pas dramatiquement bas en ce qu'il correspond à la moyenne cantonale. Concernant les élu.e.s par parti, le résultat le plus remarquable est celui de la gauche haut-valaisanne (composée des socialistes, des verts et d'indépendants) dont les 4 sièges ont tous été attribués à des femmes²⁰. Mauvaise opération, en revanche, de L'AdG dont la *proportion* de suppléantes élues a chuté à 14.3% et qui est à présent lanterne rouge des partis dans le Valais romand²¹.

Evolution des élu.e.s à la suppléance

				
	nombre	%	nombre	%
2017	96	73.8	34	26.2
2013	87	66.9	43	33.1
2009	96	73.8	34	26.2
2005	98	75.4	32	24.6
2001	99	76.2	31	23.8
1997	103	79.2	27	20.8

¹⁹ Leur nombre a décliné de manière similaire passant de 34 à 25.

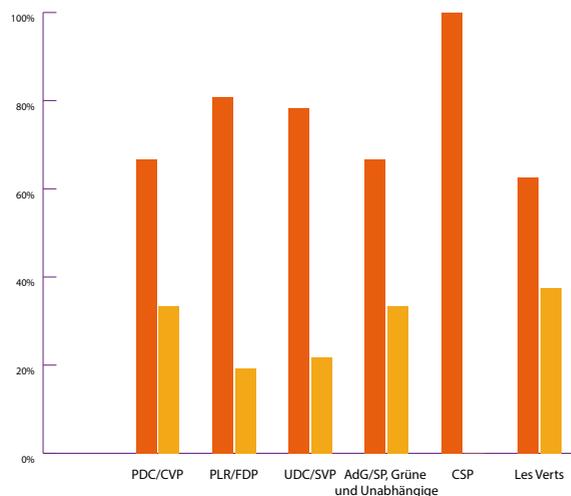
²⁰ Sur ces 4 sièges elles ne représentent qu'un seul en 2013.

²¹ Ce déclin prend d'autant plus d'envergure que l'on sait qu'en 2013 l'AdG était largement en tête avec 12 femmes représentant 57.1% des élu.e.s. Même si cela n'explique pas tout, l'Alliance a pu être affectée par la sortie des Verts.

	VALAIS ROMAND				HAUT-VALAIS				
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
PDC	20	62.5	12	37.5	CVP	10	76.9	3	23.1
PLR	21	80.8	5	19.2	FDP				
UDC	13	81.2	3	18.8	SVP	5	71.4	2	28.6
AdG	12	85.7	2	14.3	CSP	10	100.0	0	0.0
Les Verts	5	62.5	3	37.5	SP, Grüne, Unabhangige	0	0.0	4	100.0



Proportion homme / femmes des  lu.e.s par parti



4.6 SUPPLANCE - TAUX D'LECTION

Taux d'lection par region et par sexe

	VALAIS ROMAND			HAUT-VALAIS		
	% candidats	% �lus	taux d'lection	% candidates	% �lues	taux d'lection
TOTAL	71.8	73.8	102.8%	28.2	26.2	92.9%
Haut-Valais	74.4	73.5	98.8%	25.6	26.5	103.5%
Valais romand	70.7	74	104.7%	29.3	26	88.7%

Globalement le taux d'lection feminin  la supplance est assez bon et on remarque galement qu'il est meilleur dans le Haut-Valais. En plus de remonter la moyenne cantonale, la partie germanophone presente une majorite de partis dans lesquels le taux d'lection des femmes est superieur  celui des hommes²². La performance de la gauche se reflete dans un taux d'lection tres leve, puisqu'avec une proportion gale de candidat.e.s, les 4  lues sont des femmes. Au contraire dans la partie francophone les resultats sont plus mitiges, notamment de la part de la gauche. Seul le PDC remonte la moyenne, avec notamment une *proportion* d' lues deux fois superieure  celle des autres partis de droite.

Taux d'lection par parti et par sexe

VALAIS ROMAND	VALAIS ROMAND			HAUT-VALAIS		
	% candidats	% �lus	taux d'lection	% candidates	% �lues	taux d'lection
PDC	69.2	62.5	90.3%	30.8	37.5	121.8%
PLR	77.1	80.8	104.8%	22.9	19.2	83.8%
UDC	77.5	81.2	104.8%	22.5	18.8	83.6%
AdG	74.2	85.7	115.5%	25.8	14.3	55.4%
Les Verts	50	62.5	125.0%	50	37.5	75.0%

²² C'est le cas de 3 des 4 partis principaux, le seul faisant exception est le parti chretien-social dont aucune des 2 candidates n'a t  lue.

HAUT-VALAIS						
	% candidats	% élus	taux d'élection	% candidates	% élues	taux d'élection
CVP	80	76.9	96.1%	20	23.1	115.5%
SVP	78.9	71.4	90.5%	21.1	28.6	135.5%
CSP	89.5	100	111.7%	10.5	0	0.0%
SP, Grüne und Unabhängige	50	0	0.0%	50	100	200.0%

Ces chiffres permettent de conclure que les femmes obtiennent de meilleurs résultats lorsqu'elles briguent un mandat de suppléante. En effet sur les 6 principales statistiques calculées, 5 sont plus élevées dans la suppléance²³. Pour illustrer cela, on note une différence marquante, à savoir près de 50%, en ce qui concerne la proportion d'élus (26.2% contre seulement 19.2% à la députation) et leur nombre (34 contre 25).

5 CONSEIL D'ETAT

5.1 CANDIDATURES

Premier tour des élections au Conseil d'Etat

	VOIX OBTENUES	
	nombre	%
Christophe Darbellay, PDC	51'160	42.1
Jacques Melly, PDC	50'518	41.5
Roberto Schmidt, CVP	49'964	41.1
Esther Waeber-Kalbermatten, SP	34'120	28.1
Stéphane Rossini, PS	32'788	27
Oskar Freysinger, Ensemble à droite, UDC	30'857	25.4
Nicolas Voide, Ensemble à droite, PDC	26'305	21.6
Jean-Michel Bonvin, Centre Gauche - PCS	22'763	18.7
Frédéric Favre, PLR	22'731	18.7
Sigrid Fischer-Willa, Ensemble à droite, SVP	20'185	16.6
Thierry Largey, Les Verts	17'890	14.7
Jean-Marie Bornet, RCV	17'389	14.3
Claude Pottier, PLR	16'798	13.8

Seules deux femmes se sont portées candidates au gouvernement: la ministre Esther Waeber-Kalbermatten pour un troisième mandat et l'UDC Sigrid Fischer-Willa, toutes deux du Haut-Valais. Cela ne représente guère plus de 15% des candidatures²⁴. Sigrid Fischer-Willa a renoncé à se présenter au 2^{ème} tour.

5.2 ELU.E.S

Deuxième tour des élections au Conseil d'Etat

	VOIX OBTENUES	
	nombre	%
Roberto Schmidt, CVP	59'616	46.6
Jacques Melly, PDC	57'582	45
Christophe Darbellay, PDC	54'338	42.4
Esther Waeber-Kalbermatten, SP	53'990	42.2
Frédéric Favre, PLR	44'644	34.9
Oskar Freysinger, UDC	42'520	33.2
Stéphane Rossini, PS	40'429	31.6

Tout comme lors du précédent mandat, la socialiste du Haut-Valais Esther Waeber-Kalbermatten est la seule femme élue à l'exécutif cantonal. La proportion de femmes au sein du gouvernement est donc de 20%, ce qui est le chiffre le plus proche de ce que l'on trouve au niveau des communes et du Parlement cantonal. Même si elle a perdu 2 places au classement, elle fait très bonne figure avec près de 54'000 et 42% des voix²⁵. Soulignons également sa progression remarquable entre le 1er et le 2ème tour. Elle est en effet, après Frédéric Favre, la candidate à avoir obtenu le plus de voix supplémentaires (20'000 voix et presque 15%). Le fait majeur de cette élection demeure l'éjection du gouvernement du ministre UDC Oskar Freysinger.

²³ Pour rappel il s'agit de la *proportion* et du nombre de candidates et d'élues, ainsi que du taux d'élection féminin et de la *proportion* de candidates élues. La seule statistique où la députation réalise un score plus élevé est le *nombre* de candidates (76 contre 71).

²⁴ 11 hommes et 2 femmes se sont présentés au 1^{er} tour.

²⁵ Elle avait en 2013 récolté 48'602 voix et la 2^{ème} place.

6 COMPARAISON NATIONALE & INTERNATIONALE

Si l'on compare la proportion de femmes dans les parlements cantonaux à l'échelle de la Suisse romande, le Valais (19.2% d'élues) arrive largement en dernière position, loin derrière Neuchâtel (33.9%), et accuse un net retard sur la moyenne romande pondérée (27.4%)²⁶. En effet aucun autre canton romand ne se situe en dessous de 25%. Au niveau national, seuls quatre cantons obtiennent des résultats inférieurs à ceux du Valais : Saint-Gall (18.3%), Glaris (16.7%), Nidwald (16.7%), et Schwitz ferme la marche avec 14.0%. Bâle-Campagne arrive en tête avec 37.8% de femmes députées au parlement²⁷.

Même en ajoutant les suppléantes dans la proportion, le Valais (22.7%) demeure nettement en dessous de la moyenne romande et suisse. On soulignera également qu'au Conseil national les femmes représentent 32.0% sur un total de 200 élu.e.s, à savoir 5% de plus que dans les 26 cantons (27.1% de moyenne)²⁸. Ainsi la représentation féminine dans la politique valaisanne, à la fois dans les communes et au Grand Conseil, se situe significativement en dessous de ce que l'on trouve dans les organes politiques du reste de la Suisse.

Au niveau international, si l'on intégrant la Suisse aux 28 Etats-membres de l'UE, elle occuperait le 10^{ème} rang avec ses 32% de femmes au sortir des élections fédérales de 2015. En outre si l'on regarde le classement des 35 pays de l'OCDE, la Suisse pointe à la 12^{ème} position, juste derrière l'Allemagne. Ces deux classements sont dominés par la Suède et la Finlande avec un peu moins de 45% d'élues au parlement.

Du point de vue de l'OCEF, les chiffres de la représentation féminine dans les instances politiques ne sont dans l'ensemble pas satisfaisants. Ils augmentent très lentement, voire régressent dans certains cas. Cela fait ressortir l'hypothèse d'une stagnation oscillant autour de 20% depuis plusieurs années, liée au fameux «plafond de verre»²⁹. Le chemin est encore long afin qu'on puisse parler d'une réelle intégration des femmes dans la vie politique valaisanne.

26 Ces chiffres proviennent de l'Office fédéral de la statistique (OFS - 3 avril 2017). A noter que ces résultats concernent uniquement les élu.e.s à la députation. En effet certains cantons n'ont qu'un.e suppléant.e pour deux député.e.s, voire n'ont pas de suppléant.e.s du tout. Faire des comparaisons en incluant la suppléance pourrait donc s'avérer non-pertinent.

27 Les données de l'OFS montrent que Bâle-Campagne a toujours été un canton en avance dans ce domaine. Dès le droit de vote des femmes accordé au niveau fédéral, ces dernières représentaient déjà 16% du parlement et la barre des 30% a été atteinte au tournant du siècle.

28 Cela dit l'autre chambre de l'Assemblée fédérale, le Conseil des Etats, n'est composée qu'à 15.2% de femmes.

29 NB: cela ne concerne pas les conseils généraux.

7 RECOMMANDATIONS

Recrutement et formation

Pour avoir une réelle chance d'être élues, les candidates doivent être recrutées au moins deux ans avant l'élection et ensuite être formées afin de se faire connaître d'un large public. Il appartient donc aux partis de rechercher activement, et ceci bien à l'avance, des candidates potentielles et de veiller à leur formation en matière de politique, notamment en leur offrant la possibilité de se former aux discours publics et à la rhétorique afin qu'elles puissent se profiler. Elles doivent être intégrées dans les comités de parti, les commissions etc... De plus partis et associations doivent aider les candidates à intégrer les réseaux qui crédibilisent les candidat.e.s et ouvrent les portes des événements incontournables et des cercles d'influence³⁰.

Elaboration et structure des listes

L'ordre des candidat.e.s sur les listes peut véritablement avoir un impact sur les chances d'élection, les partis doivent donc veiller à ce que les candidates y figurent en bonne place.

Présence médiatique et sphère publique

Les partis et les médias doivent veiller à ce que les candidates soient bien représentées lors des événements et débats médiatiques afin qu'elles puissent s'exprimer sur tous les sujets. Il leur incombe également d'insister sur la sous-représentation des femmes en politique et d'analyser les différences existant en matière de genre entre régions, organes politiques etc.

Soutiens à différents niveaux

Tous les éléments cités ci-dessus ne peuvent être développés que si les candidates obtiennent un franc soutien de leur parti et des associations ou groupes de femmes dans la campagne électorale sur le plan des idées, et aussi sur les plans personnel et financier. Une attention particulière doit être portée aux nouvelles candidates, afin de les intégrer au monde politique. Les difficultés d'articulation des vies professionnelle, familiale et politique ne sont pas à sous-estimer.

Pour tous ces aspects, partis politiques et associations féminines se doivent de travailler en synergie. Il est de leur responsabilité d'insister sur l'importance d'atteindre une représentation paritaire au sein des élu.e.s politiques afin que les intérêts du peuple puissent être représentés aussi bien par des hommes que par des femmes et qu'aucun des deux sexes ne soit largement minoritaire. Enfin, l'OCEF ne peut qu'encourager les femmes à affirmer leur intérêt pour la vie politique, à revendiquer des sièges et à mettre en avant leurs compétences.

30 Les réseaux sociaux sont sans doute une chance pour les femmes qui peuvent les utiliser afin de développer leur carnet d'adresses et diffuser leurs idées.

8 SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

- › Le Nouvelliste et suppléments consacrés aux élections communales et cantonales
- › Walliser Bote
- › Radio Rottu Oberwallis (RRO)
- › Service des affaires intérieures et communales (SAIC)
- › OFS
 - <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/parlements-cantonaux.assetdetail.2162977.html>
(consulté le 19 avril 2017).
 - <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/femmes.html>
(idem).
 - <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/comparaisons-internationales.assetdetail.1360895.html>
(idem).
- › OCDE
 - <https://data.oecd.org/fr/inequality/participation-des-femmes-a-la-vie-politique.htm>
(consulté le 19 avril 2017).
- › CFQF
 - Commission fédérale pour les questions féminines (2006),
Dix conseils importants pour les partis voulant avoir davantage de femmes au Parlement (élections fédérales 2007). CFQF. Berne.
 - Commission fédérale pour les questions féminines (2007),
Les dix recommandations les plus importantes pour les organisations féminines qui veulent plus de femmes au Parlement (élections fédérales de 2007). CFQF. Berne.

Impressum

© 2017

Textes & contenu: Office cantonal de l'égalité et de la famille
Graphisme & mise en page: www.pole-in.ch | Pauline Lugon, Sion
Impression: Imprimerie Schmid, Sion

Office cantonal de l'égalité et de la famille

Avenue de la Gare 33

CP 478

1951 Sion

Tél.: 027 606 21 20

E-mail: egalite-famille@admin.vs.ch

www.egalite-famille.ch